

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2015**

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 25

Titulaires présents :	19
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	3

L'an deux mille quinze, mardi 15 septembre 2015 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

- CC du Canton de Cadours : M. DULONG D.
- CC des Coteaux du Girou : Mrs DUTKO H., GRANDJACQUOT D. et VINTILLAS E.
- CC du Frontonnais : Mrs DUPUY D., GALLINARO A., MIQUEL D., NADALIN D., M. PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph. et VASSAL J-P.
- CC de Save et Garonne : Mme AYGAT Ch., Mrs AUZEMERY B., ESPIE J-C., JANER G., P.MELIET J-J. et MOIGN J-L.
- CC Val' Aïgo : Mme NARDUCCI I.

Délégués titulaires représentés :

- CC du Canton de Cadours : M. CLUZET A. par M. GAUTIER Ph. (suppléant).
- CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D. par M. ANJARD N. (suppléant) ; M. ROUMAGNAC L. par M. GENEVE J-L (suppléant).
- CC de Save et Garonne : M. BOISSIERES J. par M. JANER G. (pouvoir).
- CC Val' Aïgo : M. OGET E. par Mme NARDUCCI I. (pouvoir) ; M. SALIERES J-L. par M. PETIT Ph. (pouvoir).

Délégués titulaires absents ou excusés :

- CC des Coteaux du Girou : M. CUJIVES D.
- CC du Frontonnais : M. CAVAGNAC H.
- CC de Save et Garonne : M. LAGORCE
- CC Val' Aïgo : Mrs LAVIGNOLLE V. et REBEIX N.

VOTANTS : 22 + 3 pouvoirs

POUR :	25
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Délibération n ° 2015 / 8

Objet : Convention avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Président informe les membres que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé d'apporter un soutien aux territoires.

En effet, la restructuration du territoire Haut-Garonnais a amené le Conseil Départemental à proposer, dans le cadre de sa mission de solidarité territoriale et d'assistance technique, un nouveau « pacte territorial » qui se situe à 2 échelles :

- un soutien technique et financier aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) / SCoT
- des « contrats de territoires » à l'échelle des Communautés de communes

S'agissant du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, cet appui départemental portera sur :

- une participation 2015 aux charges liées à la réalisation du programme de travail du syndicat à hauteur de 25 000 €
- un appui en ingénierie au SCoT par l'Agence Technique Départementale (ATD)

Ce soutien sera formalisé par une convention entre le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui en précisera les modalités.

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1^{er} : **D'AUTORISER** le Président à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Article 2 : **D'AUTORISER** l'appui en ingénierie pour le suivi et l'évaluation du SCoT.

Article 3 : **DE SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne le versement de la dotation de 25 000 €.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	07/09/2015
Date d'affichage :	07/09/2015
Certifié exécutoire le :	22/09/2015
Affichée le :	22/09/2015

Philippe PETIT,
Président

